



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
13 JUIN 2022, À 19 H, TENUE À LA  
SALLE DU CAFÉ DÉLICES DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Daniel Marchildon**  
*Conseiller*

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**EST ABSENTE**

**Ariane Marquis-Vézina**  
*Conseillère*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M<sup>me</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-SE-LV-2650

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT  
APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Mandat de représentation accordé à Me Sarah Cain du cabinet juridique Cain Lamarre afin de nous représenter dans le dossier de l'avis de responsabilité et de la mise en demeure 62-0028 concernant l'appel d'offres public 2022-02 « Rechargement granulaire et nettoyage de fossés secteur Villebois »;
3. Période de questions;
4. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Mandat de représentation accordé à Me Sarah Cain du cabinet juridique Cain Lamarre afin de nous représenter dans le dossier de l'avis de responsabilité et de la mise en demeure 62-0028 concernant l'appel d'offres public 2022-02 « Rechargement granulaire et nettoyage de fossés secteur Villebois »**

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James- Localité de Villebois a lancé l'appel d'offres public GREIBJ – Localité de Villebois 2022-02 « Rechargement granulaire et nettoyage de fossés secteur Villebois »;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu des soumissions des entrepreneurs suivants :

- Gabriel Aubé inc. 967 218.02 \$ (excluant les taxes)
- Hardy Construction inc. 890 350 \$ (excluant les taxes)

**CONSIDÉRANT QUE** le président et la secrétaire-trésorière ont analysé les soumissions reçues et que celle de l'entrepreneur Hardy Construction inc. n'était pas conforme puisqu'il manquait des données dans les calculs de la soumission;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de l'entrepreneur Gabriel Aubé inc. s'est avérée complète et conforme ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois a reçu un avis juridique favorable de Me Sarah Cain du cabinet juridique Cain Lamarre concernant la soumission de l'entreprise Gabriel Aubé inc.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**CONSIDÉRANT QUE** malgré cet avis juridique, l'entrepreneur Hardy Construction inc. a déposé une mise en demeure contre le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James concernant la décision de cet appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de se défendre dans ce litige et que le GREIBJ – Localité de Villebois doit être représenté par une personne de loi pour le faire.

V-SE-LV-2651

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**DE SOUMETTRE** le mandat de représentation du GREIBJ – Localité de Villebois à M<sup>e</sup> Sarah Cain du cabinet juridique Cain Lamarre dans le règlement concernant la mise en demeure 62-0028 et pour toutes les procédures judiciaires qui pourraient en découler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Période de questions**

Aucun citoyen n'était présent à la séance extraordinaire du conseil et il n'y a donc eu aucune question.

**4. Clôture de la séance**

V-SE-LV-2652

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 19 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Directeur général  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James